

8 au 10 juillet 2024 (21 heures)

Date limite d'inscription : 8 mai 2024

Voyage au coeur du saxophone

970 €



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer la connaissance de l'instrument du point de vue organologie, acoustique et facture
- Effectuer des réparations simples

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉREQUIS

Publics concernés

Enseignant en conservatoire ou en école de musique, grand élève de conservatoire ou d'école de musique souhaitant mieux connaître son instrument de musique du point de vue organologie, acoustique et facture.

Prérequis

aucun prérequis n'est exigé pour participer à ce stage

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE CONSEILLÉE

- CAP ATIM (formation longue) en apprentissage ou en formation professionnelle continue
- Voyage au coeur de la Trompette
- La Clarinette de haut en bas !

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Connaissance de l'historique de l'instrument
- Les différentes marques et leurs spécificités
- Présentation physique de l'instrument
- Entretien de l'instrument

Jour 2

- Repérage de problèmes techniques
- Acoustique de l'instrument
- Atelier pratique d'entretien

Jour 3

- Transition écologique, bois locaux
- Atelier pratique de réparation/entretien de l'instrument
- Bilan et évaluation de la formation

INTERVENANTS

Equipe des formateurs de l'ITEMM

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne démonstrations, mises en situation encadrées, enseignements théoriques et pratiques. Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

CONTACT

Service formation continue
Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30
E-mail : formation.continue@itemm.fr

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles par les collectivités territoriales.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : gaelle.chailou@itemm.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour toute demande de candidature, merci de vous adresser directement au service de Formation professionnelle Continue.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.